

VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2025

VOTEZ

À l'occasion de l'assemblée générale (AG) 2025 du 15 mars 2025, les adhérents de *La Saint-Cyrienne* sont amenés à désigner les nouveaux membres du conseil d'administration. Trois possibilités sont offertes aux adhérents en fonction de leur souhait de participer ou non à l'AG :

- **Se rendre à l'assemblée générale et voter personnellement**

- Étant absent, **voter par procuration avant le 1^{er} mars 2025**. Il s'agit de donner procuration à un tiers, adhérent de La Saint-Cyrienne, présent à l'assemblée générale, qui vote à la place de l'adhérent absent. Cette procuration (volet 1 au verso) sera adressée par mail (delegue.02@saint-cyr.org) ou par voie postale.
- Étant absent, **voter par correspondance avant le 1^{er} mars 2025**. Ce vote sera adressé par voie postale (volets 1 et 2 figurants au verso).

Le volet 1 sert à vérifier la qualité du votant et à enregistrer, le cas échéant, sa procuration.

Le volet 2 est le bulletin de vote. Il s'agit de cocher les cases correspondants aux candidats choisis. Tous les candidats sont éligibles. Afin de garantir la confidentialité du vote, le volet 2 sera inséré dans une seconde enveloppe qui ne comprendra aucun signe distinctif. Dès réception, celle-ci sera mise dans l'urne après enregistrement du votant. Toute enveloppe comportant un signe distinctif et tout bulletin surchargé, raturé, comportant un signe quelconque, ou comprenant plus de cases sélectionnées que le nombre de candidats entraînera la nullité du vote.

**Le ou les volets sont à renvoyer avant le 1^{er} mars 2025
à La Saint-Cyrienne - Assemblée générale
6 avenue Sully Prudhomme - 75007 PARIS**

**VOIR AU VERSO LES VOLETS 1 ET 2 ET LE COUPON-RÉPONSE
POUR LA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

VOLET 1

Je soussigné (grade, nom, prénom) :

.....

Années de Promotion :

.....

• Soit donne procuration (mentionnez l'identité de la personne à qui vous donnez procuration).

à (grade, nom, prénom) :

.....

Années de Promotion :

.....

Adressez votre procuration par **e-mail**
(**delegue.02@saint-cyr.org**)

ou par voie postale à *La Saint-Cyrienne*

• Soit vote par correspondance pour élire
8 administrateurs

avec le coupon ci-contre en cochant les cases

correspondant aux candidats choisis

**Insérez votre bulletin de vote dans une enveloppe
blanche à adresser au siège de l'association (voir
bulletin réponse ci-dessous)**

Date et signature :

VOLET 2

BULLETIN DE VOTE

**pour le choix des nouveaux
administrateurs**

**6, avenue Sully Prudhomme - 75 007
PARIS**

- Pierre Bayle (75-77)
- Pierre Vuillaume (77-79)
- Yves Claris (78-80) coopté 2024
- Philippe Delbos (82-85)
- Thomas Mollard (92-95)
- Thomas Debaecker (00-03)
- Nicolas Veran (94-97)
- Marie-Christine Hauschild
(Membre associé)

Cochez les candidats (tous les candidats sont éligibles) pour lesquels vous votez et insérez ce volet dans une 2^e enveloppe anonyme que vous glisserez dans l'enveloppe d'envoi.

Assemblée générale et réunion des secrétaires et des délégués de La Saint-Cyrienne le samedi 15 mars 2025

Le (grade) Nom : Prénom :

Années de Promotion :

- Participera à l'Assemblée Générale, samedi 15 mars à 10h00**
- Participera au buffet, samedi 15 mars à 13h00**
- Participera à la réunion des secrétaires et des délégués, samedi 15 mars à 14h30**
- Volontaire pour être scrutateur**

Date et lieu de naissance.....

N° de voiture

Regrette de ne pas pouvoir participer à l'Assemblée générale et envoie son **POUVOIR**
(volet 1)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour assister à l'AG, envoyez votre bulletin de vote ou votre pouvoir au siège à l'adresse :

LA SAINT-CYRIENNE - Assemblée générale
6 avenue Sully Prudhomme
75007 PARIS